**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 138 (1993)

**Heft:** 12

**Artikel:** Deux nouveautés dans le domaine de la fortification : la tourelle

"Centurion" et le système "Bison"

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345360

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Deux nouveautés dans le domaine de la fortification

# La tourelle «Centurion» et le système «Bison»

Dans les années 1980, une grande partie des pièces installées dans le dispositif des brigades de forteresse, les armes antichars des ouvrages d'infanterie du Plateau ne correspondent plus aux exigences de la guerre moderne, en raison de leur faible portée et du manque d'efficacité des munitions qu'elles tirent. Voilà l'origine du système Bison et du programme consistant à monter des tourelles de Centurion en casemate.

# Tourelles de «Centurion»

La remise à la troupe des chars Léopard-2 entraînait la réforme des Centurion 55/57, dont la conception remontait au début des an-<sup>n</sup>ées 1950. Ne pouvait-on pas exploiter dans des for-<sup>tins</sup> leur pièce de 10,5 cm, qui a encore de bonnes performances, ainsi que leur Système de conduite du tir?

En mars 1986, la Délégation pour l'armement, avec l'accord de la Commission de défense militaire, décide qu'un certain nombre de tourelles de Centurion se-<sup>rai</sup>ent installées dans des <sup>c</sup>asemates pour renforcer la puissance de feu, partant la valeur opérative des barrages. Seules des armes abritées peuvent en effet survivre à un feu de préparation ou de neutralisation.

A la fin de l'année 1986. l'Office fédéral du génie et des fortifications présente un projet baptisé Système antichar Centurion 10,5 cm, grâce auquel la troupe se trouverait même de mener le combat sur les barrages, même en cas d'intervention de l'artillerie adverse et d'engagements chimiques. La première installation terminée à l'automne 1990, la construction en série débutait en 1991. Les premières remises à la troupe ont eu lieu en 1992.

Ces canons en casemate se trouvent en principe dans un point d'appui ou un barrage, pour battre des obstacles naturels ou artificiels; à l'engagement, ils se trouvent subordonnés aux troupes tenant le secteur. Ils renforcent l'efficacité de la défense, car ils empêchent l'adversaire d'arriver jusqu'aux obstacles, ce qui lui permettrait de les détruire, puis de les franchir. Les pièces de 10,5 cm Centurion combattent en priorité les blindés spéciaux et les chars de commandement de l'adversaire. Dans de telles conditions, nos fanpeuvent amener tassins leurs armes antichars à

bonne portée et détruire des blindés immobilisés, en collaboration avec les pièces protégées.

La pièce de 10,5 cm du Centurion, dont la portée pratique est de 2000 mètres, tire des obusflèches parmi les plus performants qui existent actuellement. En revanche, le fait que le canon se trouve sous casemate limite son champ d'action à 30 degrés sur et devant l'obstacle.

L'équipage dispose d'une optique de tir moderne; l'ouvrage assure une bonne protection contre les types de projectiles actuellement connus, les armes chimiques et les effets des armes nucléaires. Comme dans les forteresses, l'autonomie de soutien (munition, subsistance et carburant) permet de combattre longtemps sans assistance extérieure.

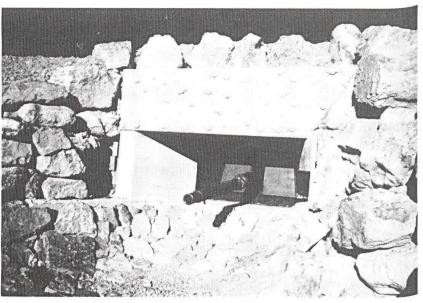
L'équipage d'une tourelle, pour l'instant formé essentiellement de militaires des troupes mécanisées et légères qui passent en landwehr après avoir servi dans des formations équipées de *Centurion*, comprend 1 sous-officier, 4 canonniers et 1 mécanicien de pièce qui se trouvent incorporés dans une compagnie d'ouvrage. Un officier de chars,

en tant que chef de section, porte la responsabilité du commandement et de l'instruction.

Il existe un centre de formation pour ces équipages, avec des moyens didactiques modernes, des simulateurs et des fortins d'exercice avec place de tir. Les officiers et les sous-offi-

# La casemate «Centurion»

- Tourelle et canon de char (calibre 10,5 cm),
- Amplificateur de lumière permettant un engagement de nuit, en cas de brouillard naturel ou artificiel.
- Blindage supplémentaire du bouclier assurant une protection contre la plupart des armes antichars actuelles.

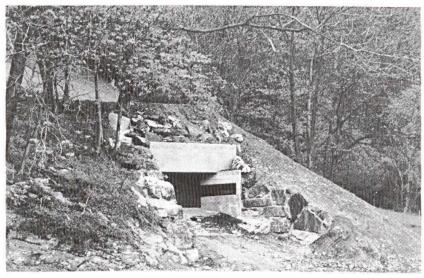


Une casemate Centurion. Vue frontale (OFGF).

ciers effectuent un cours de recyclage annuel de deux semaines avec cours de cadres préalable. L'instruction dispensée lors des cours de complément biannuels se donne, d'une part dans les fortins de la troupe, d'autre part au centre de formation sous la direction technique de l'Office fédéral du génie et des fortifications. Le program-

me de ce deuxième volet d'instruction comprend surtout du drill aux armes et au tir, ainsi que des tirs avec munitions réelles.

Les armuriers et les mécaniciens de pièce du corps des gardes-fortifications forment les artisans de troupe nécessaires lors des cours de recyclage et des cours de complément.



Vue générale d'une position (OFGF).

# Le canon de forteresse 15,5 cm «Bison»

Dans le secteur alpin, les zones de position manquent pour l'artillerie mobile qui, de plus, n'arrive pas toujours à trouver des positions de rechange, donc as surer sa protection par la mobilité. Ces deux obstacles rendent impossible en montagne la mise au point d'un concept efficace d'appui de feu avec l'artillerie mobile.



# Conditions actuelles imposées à l'artillerie de forteresse

#### Performances

- cadence de tir élevé et grande portée
- munition moderne
- système performant de transport des munitions
- détermination rapide et précise des éléments de tir
- autonomie de soutien élevée

## Disponibilité

- pièces prêtes à tirer peu après la mobilisation
- munitions stockées directement dans les ouvrages
- réseaux de transmission aménagés avant la mobilisation

### Protection et rentabilité

- ouvrages de construction compacte (monoblocs), conçus en fonction de la guerre moderne
- dissémination des ouvrages
- mesures efficaces de camouflage et de déception
- exploitation et entretien simplifiés (charges minimales en personnel et en coût)

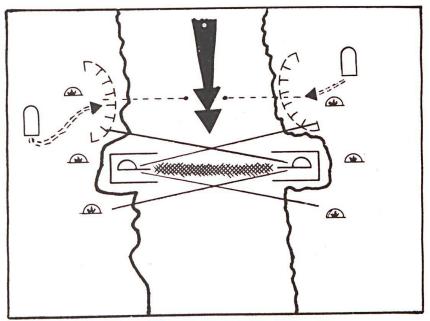
rables. Un appui de feu de longue durée n'est donc plus envisageable. Les restrictions financières et les compressions de personnel prévus dans les projets «Armée 95» et «DMF'95» interdisent d'exploiter d'anciens ouvrages très exi-geants dans ces deux domaines. Une rénovation aurait coûté plus cher que de nouvelles constructions.

Le lance-mines de forteresse de 12 cm sert pour l'appui de feu à l'échelon compagnie et bataillon et il se prête admirablement à de telles missions, mais à cause de sa portée réduite d'environ 7 km, il ne peut pas intervenir dans un combat d'ensemble ou participer à un effort principal de feu au niveau de la brigade de forteresse ou de la division de montagne.

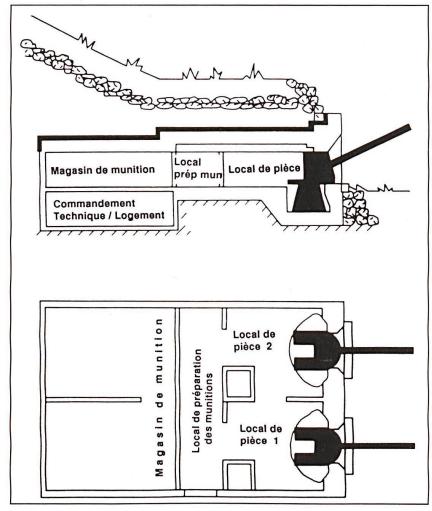
En tant que formations opératives de barrage, les

Notre artillerie de forteresse a, d'autre part, grand besoin d'être renouvelée: son infrastructure date de la Seconde Guerre mondiale et se trouve à bout de souffle. Actuellement, on ne peut concentrer sur un ob-Jectif qu'un petit nombre de pièces dont la cadence de tir est réduite et qui utilisent des munitions de 10,5 ou de 15 cm qui ne peuvent plus évoluer. L'indispensable efficacité n'est donc plus garantie.

Les ouvrages fortifiés actuels se trouvent souvent très exposés, donc vulné-



Combat dans la position de barrage (OFGF).



Un monobloc de deux étages souterrains abrite deux canons de forteresse de 15,5 cm Bison. Deux monoblocs constituent une unité de feu dont la portée atteint 35 km et la cadence de tir 5 coups en 20-25 secondes.

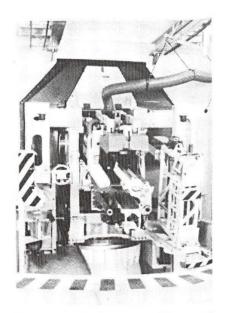
brigades de forteresse ont pour mission de tenir les passages obligés sur les transversales importantes du secteur alpin, ce qui nécessite une forte puissance de feu. Dans l'armée 95, en renonçant à des dispositifs de combat couvrant la totalité d'un secteur, on crée des zones libres de troupes, des secteurs non défendus qu'il faut pouvoir dominer avec le feu d'une artillerie plus efficace et à plus grande portée que celle dont ces grandes unités disposent encore aujourd'hui. Vu les missions imparties, l'absence de pièces capables de mener le combat par le feu à l'échelon opératif se serait révélée particulièrement grave.

Le système Bison apparaît comme le moyen idéal de compenser le manque de mobilité en montagne avec des pièces en casemate ayant une grande portée et utilisant les dernières innovations techniques en

matière de munitions. Le canon de forteresse 15,5 cm est entièrement fabriqué en Suisse par les Ateliers de constructions fédéraux de Thoune et par d'autres en treprises suisses. Les munitions de l'avenir ont toutes un calibre de 15,5 cm. Des entreprises de construction locales assurent la construction des ouvrages monoblocs. La majorité des contrats se fait dans les régions les moins développées de la Suisse, ce qui leur garantit des places de travail pour plusieurs années.

Voilà pourquoi la Commission de défense militaire a décidé de fermer à terme les anciens ouvrages de forteresse.

D'après des documents de l'Office fédéral du génie et des fortifications



Le canon de forteresse Bison vu de l'intérieur...